

## Robespierre

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est marquée en France par un grand nombre de bouleversements aussi bien sociaux que politiques et que l'on connaît sous le nom de Révolution Française. Au commencement difficile à dater, pour lequel on peut remonter aux écrits des lumières autour des années 1750 ou plus récemment à l'ouverture des états généraux le 5 mai 1789, la révolution est composée d'émeutes, de basculement de régimes qui chacun proposent une alternative à la monarchie absolue, en bref, d'une confrontation entre de nombreux acteurs, à l'appui du peuple parisien, qui entraîne un basculement irréversible dans le fonctionnement de la société française.

Mais à l'évocation de la révolution, un nom émerge plus que tous les autres, plus même que le roi qui a pourtant fini guillotiné: le nom de Robespierre. Malgré tout un florilège d'acteurs, Robespierre semble incarner l'esprit révolutionnaire de cette époque. Mais Robespierre, c'est non seulement un homme, Maximilien, et sa contribution aux événements, mais c'est aussi un emblème, un symbole sujet à toutes les projections, de tyran assoiffé de pouvoir à icône révolutionnaire presque marxiste avant l'heure. Cette diversité d'interprétation n'est pas sans lien avec un problème de sources: en effet, Robespierre ne s'attendait pas à son décès le 10 thermidor de l'an II, et ne laisse donc pas de Mémoires. Les seules sources dont nous disposons sont donc ses discours, qui ne peuvent toutefois refléter sa pensée politique profonde, ainsi que les écrits de ses confrères, ses opposants mais aussi de ses contemporains.

L'enjeu va donc être de discuter l'impact de Robespierre dans la révolution, en tant que citoyen actif mais aussi de symbole de toutes les facettes de la révolution, aussi bien démocratique que despotique.

L'approche qui suit va être chronologique, mais à chaque période des enjeux précis vont être mis en avant. Dans un premier temps, sera abordé l'ascension de Robespierre et ses débuts en tant que député démocrate, jusqu'en 1792 ou son positionnement sur la guerre entraîne une modification de son image et porte à s'interroger sur son caractère démocratique ou despotique. Puis, à partir de sa chute au mois de thermidor de l'an II, nous nous attarderons sur le symbole que constitue Robespierre et sa récupération politique de tout bord.

### **I) D'avocat provincial à député de la nation**

#### **A) Un avocat de province**

Maximilien Robespierre est originaire de l'Artois, une région située au nord de Paris, où il est élevé dans une famille dites de "gens de robes", c'est-à-dire de la bourgeoisie occupant des places dans la justice. Son père tout comme son grand père sont effectivement avocats, une fonction qui requiert un enseignement intellectuel et culturel avancé. C'est donc dans ce milieu de roturiers, mais de roturiers éclairés, que grandit Robespierre.

Robespierre va faire des études prestigieuses, au collège Louis-le-Grand, dans lesquelles il va se montrer être un étudiant sérieux, très compétent. Il obtient plus tard son diplôme d'avocat, et s'engage comme ses aïeux dans cette profession.

Cependant, Robespierre se forge en tant qu'avocat une réputation de grand orateur. Il se montre critique vis-à-vis du système judiciaire, qu'il considère archaïque, et dénonce vivement la corruption parmi les élites ainsi que leur goût prononcé pour le refus de tout changement. Il se démarque dans plusieurs affaires telles que celle dites du "paratonnerre", dans laquelle il démontre l'incompétence des juges. La biographie de Robespierre d'Hervé Leuwers détaille la succession de ces affaires qui contribuent à l'acquisition d'une certaine popularité.

### **B) Un député démocrate**

Robespierre jouit alors d'un certain engouement qui reste localisé dans l'Artois, ce qui lui permet tout de même de représenter l'Artois en tant que député du tiers-état lors des états-généraux de mai 1789. Une trajectoire qui n'a rien d'extraordinaire.

En tant que député aux états-généraux puis à la constituante à partir de juillet 1789, Robespierre est remarqué par son fervent patriotisme, qu'il met en avant à travers des discours remarquables, auxquels il peut joindre une plume personnelle largement développée pendant ses années d'avocats. Mirabeau, parangon de l'exercice oratoire, alors ami, dira notamment de Robespierre qu'il "ira loin, [car] il croit ce qu'il dit". Il se démarque donc par ses engagements pour la cause citoyenne commune, ce lui vaut rapidement le surnom "d'incorruptible", alors que nombre de députés sont corrompus par le pouvoir et l'argent.

### **C) Le club des jacobins**

Pour comprendre les engagements de Robespierre, il est essentiel de revenir sur un aspect particulier de sa formation: le club des jacobins. Également connu sous le nom de "club des amis de la constitution", le club des jacobins est une société de pensée dans laquelle les intellectuels de sensibilité radicale, les plus à gauche de l'assemblée, contribuent à la propagation des idées révolutionnaires. Robespierre y réside très tôt, dès l'ouverture des clubs lors des états-généraux, alors qu'il ne s'appelait que "club des bretons".

Robespierre acquiert dans ce club une place de premier rang. Il y prononce de grands discours et obtient une popularité de plus en plus grande. Après avoir rompu avec Mirabeau, alors personnalité principale des jacobins, Robespierre devient à son tour la principale voix jacobine.

Il va alors y tenir une ligne radicale, malgré les revers. Le 21 juin 1791, la fuite du roi est découverte à Varennes, et les positions de Robespierre valent au club des jacobins une rupture. Ce dernier se prononce en effet en faveur de la déchéance du roi, ce qui entraîne un départ massif des députés et sociétaires des jacobins, moins radicaux, qui forment alors un nouveau club, le club des feuillants. Robespierre reste donc attaché à une ligne radicale.

## **II) 1792-1794, démocrate ou despote?**

### **A) La loi martiale et la multiplication des attaques**

L'action de Robespierre et notamment sa perception auprès des autres acteurs de la révolution vont connaître un tournant à partir du mois de décembre 1791, autour

de la question de la guerre et de la loi martiale. Alors que la guerre contre l'Autriche approche et est plébiscitée par la majorité des forces républicaines, Robespierre, après s'être prononcé en faveur de la guerre, revient sur cette déclaration. Il prononce alors un grand nombre de discours anti-bellicistes, dont l'un d'entre eux la veille de la déclaration de guerre, le 26 mars 1792.

Ce revirement anti-belliciste lui vaut d'être fustigé par la presse, menée notamment par les girondins de Brissot. Cependant, si Robespierre est accusé d'être un vendu, corrompu, ce ne sont pas les raisons qui le poussent à éviter la guerre. Robespierre est avant tout un calculateur et ses opinions tendent le plus souvent à la stabilité. Avec une guerre, il craint tout d'abord que la France, bien trop instable par ses députés qu'il considère corrompu, risque une défaite et ainsi un retour de la monarchie. Au vu de la crise économique, une guerre serait catastrophique. Mais également, il craint qu'une loi martiale, qui confierait le pouvoir au général de La Fayette, ne lui donne trop de prestige, ce qui lui permettrait de revenir victorieux et d'instaurer une dictature militaire (cf Napoléon Bonaparte). Pour contrer toutes les accusations qui le fustigent, il crée en mai "le défenseur de la constitution", un organe de presse qui diffuse ses idées. Ce titre ainsi que les décisions de Robespierre montre simplement que sa priorité est celle de la défense de la nation, des droits français.

La journée du 10 août est révélatrice quant au rôle qu'occupe Robespierre. Le 10 août 1792 survient une grande insurrection qui aboutit à la prise du palais des tuileries par les insurgés. Dès lors, Robespierre est accusé par certains, dont le girondin Vergniaud, de s'être terré dans une cave. Mais selon d'autres, et c'est notamment encouragé par la recherche historique du XIX<sup>e</sup> siècle, il serait l'instigateur de cette insurrection. Cet exemple montre à quel point les événements de la révolution en France sont tendus et confus, que le contexte de crise social et économique amène à un flou historique. La recherche actuelle, et c'est le sens qu'encourage Hervé Leuwers tout comme Jean-Clément Martin, tend à montrer que Robespierre était en retrait des insurrections. Toujours fidèle à cette volonté de stabilité, il redoute une telle insurrection, et se porte plus vers des solutions légales.

### **B) La convention girondine et les accusations de dictature**

Suite à ces insurrections, la monarchie constitutionnelle prend fin et l'assemblée prend une nouvelle forme: celle de la convention. Le paysage politique est alors recomposé: tandis que Robespierre siège à gauche dans les rangs de la Montagne, la convention est dominée par les Girondins. Ces derniers, siégeant à droite, se montrent très hostiles envers la Montagne, et notamment Robespierre. C'est à cette période qu'émergent les accusations de dictature envers ce dernier. Ces accusations sont intéressantes car elles montrent que le climat instable des institutions encourage à la calomnie, et à l'interprétation diverse des propos de tous. Il est premièrement accusé d'après les propos de Marat qui avait déclaré vouloir un dictateur, alors même que ce dernier reconnaissait que Robespierre l'avait récusé. De même, Robespierre tint le 28 Octobre 1792 un argumentaire stipulant que la république était viciée, que les députés étaient mauvais, qu'il n'y croyait plus. Ces

propos vont dès lors être repris par les Girondins qui vont l'accuser de vouloir une dictature.

### **C)La convention montagnarde et “la terreur”**

Menacé par les insurrections, la convention girondine laisse place à partir du 2 juin 1793 à la convention montagnarde. La crise économique fait toujours rage, la France doit gérer les menaces de contre-révolution en Vendée, et faire face à une crise politique. La convention prend alors un tournant autoritaire, et confère un grand nombre de pouvoirs à un comité de salut public - dont Robespierre fait partie. C'est la période de la Terreur. La convention prend alors ses décisions en vertu de restaurer la paix, au prix d'une certaine violence. C'est pendant cette période qu'éclate la guerre de Vendée, ainsi que la loi des suspects qui suspend les libertés individuelles des personnes suspectées d'avoir des liens avec l'opposition à la république.

La place de Robespierre au sein de ce gouvernement de la Terreur est intimement liée à des questions historiographiques. Ses opposants politiques - les thermidoriens, ceux qui précipiteraient sa mort un an plus tard - le décrivent comme l'esprit incarné du jacobinisme, comme l'homme dirigeant le comité de salut public et donc les exécutions. La plupart des historiens du XIX<sup>e</sup> et même de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle vont également dans ce sens. Toutefois, l'historiographie actuelle tend à montrer que ce dernier n'a pas de rôle actif mentionné dans les massacres de Vendée, et même qu'il y aurait été réticent. De même, il aurait eu des comportements assez agressifs envers les responsables des massacres, à l'image de Fouché qu'il attaque vivement pour les mitraillades de Lyon dont il est responsable. Cela ne signifie pas que Robespierre est exempt de toute violence politique: il est extrêmement pragmatique et souhaite un retour à la paix, au prix de violence qu'il est prêt à commettre, par une forte demande du peuple parisien que la république ne peut pas se permettre de perdre. Robespierre parle lui-même de despotisme de la liberté, la république usant par essence de la terreur, avec un petit t.

Ainsi les éliminations politiques auquel il contribue - car il n'a absolument pas l'ascendant sur le comité de salut public - comme l'élimination des factions, qui comprennent des personnalités comme Danton et Desmoulins, qui souhaitent arrêter la terreur, sont faites uniquement avec le but d'apporter de la stabilité.

De plus, si Robespierre est élu député dans plusieurs circonscriptions, il n'occupe aucun rôle supplémentaire, il n'a aucun pouvoir exécutif et ne dispose que de sa seule voix de député de Paris.

## **III)Fin de vie et héritage**

### **A)Un enchaînement en 3 journées**

La fin de vie de Robespierre est précipitée en 3 journées, du 8 au 10 thermidor de l'an II (du 26 au 28 juillet 1794). Le 8 thermidor, Robespierre prononce un discours à la convention, dans lequel il dénonce les attaques contre lui ceux qui en sont responsables (sans les nommer). Il réitère ce discours le soir au club des jacobins, entraînant le large soutien des jacobins contre ceux qui ont voté contre le décret de

Robespierre à l'assemblée. Robespierre pense alors avoir remporté la manœuvre, et pris les devants pour la séance de la convention du lendemain.

Seulement, les opposants de Robespierre, Fouché, Barras et d'autres, ont durant la nuit récolté le soutien de la plaine (le centre). La séance du 9 thermidor vire donc à la catastrophe, l'assemblée est tumultueuse et les accusations contre Robespierre sont rejointes par plusieurs Dantoniste, en plus des girondins et de la plaine. Une émeute éclate, un conflit armé s'annonce dans les rues, mais les jacobins, qui soutenaient Robespierre, hésitent et n'agissent finalement pas pour empêcher son arrestation.

Le 10 thermidor, Robespierre, blessé à la joue, ne peut guère se défendre (l'historiographie ne permet pas de trancher pour savoir si c'était une balle d'un gendarme ou une tentative de suicide). Le jour même, il est condamné sans procès et guillotiné. De fait, Robespierre n'était pas le seul acteur de la terreur, mais ses opposants ont vu en lui un parfait bouc émissaire.

### **B) Héritage direct**

Dès sa mort, Robespierre est considéré comme responsable de la Terreur, et la responsabilité de tous les événements lui est attribuée. Alors même qu'il n'a pas de sépulture, une épitaphe (soit une inscription funéraire, qui circule ici oralement) devient très populaire: "Passant, ne pleure pas ma mort. Si je vivais, tu serais mort". Son rôle apparaît pourtant aux yeux des historiens de moins en moins majeur au sein du comité de salut public. La mort de Robespierre a servi, en quelque sorte, à expier les morts de la Convention.

Cependant, Robespierre à l'instar de Marat devient également une sorte de martyr, une icône des idéaux de la révolution. Il est dès lors sujet à toutes les réappropriations. Son nom est le symbole de l'ambiguïté de la Convention sur les tendances démocratiques et despotiques.

### **C) Héritage indirect**

Le nom de Robespierre persiste même bien après le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les républicains les plus radicaux de la seconde république, en 1848, s'emparent de son nom et se revendiquent du jacobinisme. Son nom, par le flou historiographique qui l'entoure, est sans arrêt sujet à débat, aujourd'hui même. On peut penser à l'exemple récent du député LFI Antoine Léaument qui avance régulièrement le nom de Robespierre à l'assemblée nationale, ce qui ne manque pas de déclencher des réactions pour le moins hostiles.

Ainsi, il apparaît que Robespierre n'ait pas joué un rôle actif aussi grand qu'on peut parfois lui attribuer. Son parcours est classique, et les décisions prises par le club des jacobins tout comme le comité de salut public ne peuvent être attribuées à son seul nom. Il n'a jamais été ministre, et n'a toujours disposé que de sa seule voix politique de député. En outre, la violence qui lui est attribuée notamment pendant la terreur est à relativiser: c'est avant tout une personne pragmatique, qui prend ses décisions avec pour objectif constant la stabilité. Il se tient donc à distance des massacres, et si il en encourage parfois, c'est plutôt pour que ces massacres n'en entraînent pas d'autres plus tard. Jean-Clément Martin, dans sa préface pour le livre

de Cécile Obligi, évoque une récupération de son nom au XXème siècle notamment par les littéraires, qui lui donnent un rôle romanesque bien en dehors des considérations historiques. Il mentionne en outre le désintérêt de la recherche actuelle pour le genre biographique, ce qui a pendant de longues années entraîné un monopole des biographies sensationnalistes à son sujet.

Sitographie:

-NOTA BENE, "Robespierre était-il méchant?", *youtube*, 2020

-ANONYME, "Maximilien de Robespierre, *Wikipédia*, 27/01/25

Bibliographie:

-OBLIGI Cécile, *Robespierre, la probité révoltante*, préface de Jean-Clément Martin, pages 5-8, 2016

-MARTIN Jean-Clément, *Robespierre, la fabrication d'un monstre*, 2016

-LEUWERS Hervé, *Robespierre*, 2014